

CAPA CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

PRODUCTION AGRICOLE ET UTILISATION DES MATÉRIELS : SUPPORT PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Objectifs :



“Le CAPA est une formation technique et professionnelle qui permet une première insertion dans le milieu professionnel et qui peut se poursuivre en Bac Professionnel ou en formation adulte”.

Le titulaire du CAPA peut exercer une activité de salarié dans une exploitation agricole ou autres sous la responsabilité d'un supérieur.

Pour qui ?

Après une classe de 3^{ème} ou de SEGPA.
Pour des élèves motivés par les métiers de l'agriculture et l'utilisation du matériel

- Durée des études : 2 ans
- Statut : Scolaire. Possibilité de bourses nationales (selon la législation en vigueur).



Comment ?

Formation par alternance : Ecole – entreprise (exploitations agricoles, ETA, CUMA).

75 % de la formation en activités pratiques :

- atelier (soudure, électricité, moteur)
- prise en main du matériel
- travaux pratiques en parcelles
- suivi de cultures
- formation abattage en sécurité
- formation sauveteur secouriste du travail
- MAP : entretien des zones humides
- salons, démonstrations

